

COMMUNIQUE DE PRESSE

MOBILEGOV : CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

Sophia Antipolis, le 8 septembre 2010 – Mobilegov annonce un changement majeur de gouvernance de la société.

En effet, le Conseil d'Administration s'est réuni le 3 septembre et a dressé un bilan de l'activité depuis le début de ses opérations fin 2006.

Après l'ère de la Recherche et du Développement ainsi que de la mise au point des produits, le Conseil d'Administration a décidé de passer à l'ère de la commercialisation. Michel Frenkiel a alors présenté sa démission, qui a été acceptée, considérant que son rôle en matière de créateur de nouvelle technologie ne correspondait plus aux besoins de l'entreprise. Michel Frenkiel souhaitait aussi prendre sa retraite. Il continuera cependant à soutenir Mobilegov dans divers domaines et notamment en matière de montage et de coordination de projets collaboratifs de R&D en vue de la recherche de financements et de partenariats industriels (projets ANR, Eurostars, européens...).

La nouvelle organisation de la gouvernance d'entreprise se fera autour du Conseil d'Administration qui a changé depuis la création de l'entreprise. Le Conseil se compose de la société SENNAC SRL représentée par François Turcat, de Jean-Claude Robert et de François-Pierre Le Page.

Ce dernier a été désigné par le Conseil d'Administration à l'unanimité nouveau Président Directeur Général de la société.

François-Pierre Le Page, avec le précieux concours de Jean-Claude Robert, a conçu et mis en application un plan de restructuration de la société depuis janvier 2010 permettant à l'entreprise de se donner les moyens nécessaires au développement commercial.

Expert et Auditeur pour la Commission Européenne, François-Pierre Le Page a par ailleurs été nommé au mois de juillet Conseiller du Commerce Extérieur de la France par décret du Premier Ministre.

Pour la partie opérationnelle, un Comité de Pilotage constitué de François-Pierre Le Page, Mauro Israel, Olivier Locufier et Philippe Mazurier, a été mis en place.

Le Conseil d'Administration a également décidé de mettre en place de nouvelles règles de communication avec notamment la publication de communiqués de presse officiels et le partage d'informations sur les réseaux sociaux lancés au printemps (Facebook, Twitter et LinkedIn). La société ne communiquera plus d'informations par téléphone et ne fera plus de réponses directes par email.

Le Conseil d'Administration rappelle qu'il confirme la stratégie suivie par l'entreprise sur le marché de l'Internet (entreprises et sites web) avec une offre produit à destination des entreprises et une offre Internet à destination des éditeurs de sites web et du grand public (incluant la vente de logiciels en ligne). Le business model reste inchangé :

1°) Offre entreprises : vente de licence par utilisateur et contrat de maintenance et support.

2°) Offre Internet : une rémunération à la publicité sur les portails web d'une part et vente de licence par utilisateur sur les sites par abonnement d'autre part (pay per view, pay per use, jeux vidéo, presse en ligne, etc.).

La vente de logiciels sur Internet se fera à partir d'une boutique en ligne qui ouvrira dans les prochains jours avec pour mission de faire pénétrer sur le marché la marque « ADN du Numérique[®] » en France comme à l'International (The Digital DNA Technology[®]).

L'équipe de Direction prépare la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 30 septembre au siège social de l'entreprise et présentera ses résultats et perspectives (Bilan 2009, situation du premier semestre 2010, prévisions au 31/12/2010 et au 31/12/2011).

Cette Assemblée Générale permettra de présenter le plan de restructuration et de réduction des charges de fonctionnement de l'entreprise, un état sur les demandes de dépôts de brevets ainsi que les nouveaux brevets en cours, les opérations de valorisation de la propriété intellectuelle ainsi que la stratégie commerciale suivie depuis le printemps.

Depuis quelques mois, l'équipe de Mobilegov mobilise toute son énergie pour accélérer son développement commercial. Il s'agit de sa priorité absolue.

A propos de Mobilegov : *Editeur de logiciels de sécurité informatique*

Mobilegov est un éditeur de logiciels de sécurité informatique. La société a été fondée en 2004 et a démarré ses activités en 2007. Sa mission est d'offrir à ses clients des solutions pour protéger leurs données sensibles et authentifier leurs utilisateurs. Ces solutions s'appuient sur l'ADN du Numérique[®], une technologie protégée par des brevets internationaux qui exploite l'identification des équipements utilisés.

Pour plus d'informations : [**www.mobilegov.com**](http://www.mobilegov.com)

 <http://www.facebook.com/TheDigitalDnatechnology>

 <https://twitter.com/digitaldnatech>

 <http://www.linkedin.com/groups?mostPopular=&gid=3112701>

Les liens sont accessibles depuis la page d'accueil de www.mobilegov.com

Contacts :

Agence de presse MyNTIC-PR : Franck Tupinier Tél.: + 33 (0)6.74.68.37.93 ftupinier@myntic-pr.com
Mobilegov Relations Presse : Sandrine Donzion Tél. : + 33 (0)6.84.68.32.52 sandrine.donzion@mobilegov.com